



Parc éolien communautaire Viger-Denonville

3.2 Paramètres de configuration

Infrastructures du projet

- Éolienne (12)
- Chemin existant utilisé
- Nouveau chemin à construire
- Mât de mesure de vent
- Poste de raccordement
- Éolienne (2)
- Chemin existant utilisé
- Nouveau chemin à construire
- Mât de mesure de vent
- Limite du parc éolien
- Ligne de transport d'énergie

Contraintes biologiques

- Zone de protection de l'hydrographie (15 m)
- Érablière (FORGEN)
- Érablière rouge
- Érablière sur terrain privé (TERGEN)
- Zone de conservation du PPMV
- Zone de protection du PPMV

Contraintes humaines

- Zone de potentiel archéologique
- Ligne de transport d'énergie (160 m)

Modalités RCI (MRC de Rivière-du-Loup)

- Périmètre urbain (1 463 m)
- Zone récréative (1 463 m)
- Chemin public (150 m)
- Piste d'atterrissage (4 000 m)
- Érablière acéricole potentielle (50 m)
- Habitation (585 m)

Éléments à considérer

- Mauvais drainage
- Dépôt organique sur mauvais drainage
- Dépôt organique sur très mauvais drainage
- Dépôt mince

Autres éléments

- Route collectrice pavée
- Chemin pavé
- Chemin non pavé
- Courbe de niveau
- Cours d'eau permanent
- Cours d'eau intermittent
- Milieu humide
- Plan d'eau
- Limite municipale
- Limite des unités d'évaluation
- Zonage agricole

N



1:20 000



N/Réf. : 10100083

Date : 28 novembre 2011

Sources : © Gouvernement du Québec, MRNF. Tous droits réservés.
© GeoEye, IKONOS-2, Date d'acquisition : 2008-06-09

Projection : MTM 7, NAD 1983